



**MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE
LA PROTECTION SOCIALE**



République de Côte d'Ivoire
Union- Discipline- Travail

**CEREMONIE DE SIGNATURE DU NOUVEAU CADRE D'ACTION DU
GROUPE DE COORDINATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE
TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA CACAOCULTURE (CLCCG)**

**PROJET DE DISCOURS DU MINISTRE DE L'EMPLOI
ET DE LA PROTECTION SOCIALE**



Me Adama KAMARA

DATE : 27 NOVEMBRE 2024

LIEU : CABINET DE LA PREMIERE DAME

- **Excellence Madame Dominique OUATTARA, Première Dame de Côte d'Ivoire, Présidente du Comité National de Surveillance des actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CNS);**
- **Madame Théa LEE, Sous-Secrétaire Adjointe du Département du Travail des Etats Unis d'Amérique ;**
- **Monsieur Kacou Houaja Léon ADOM, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur ;**
- **Madame Nassénéba TOURE, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Vice-Présidente du Comité Interministériel de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CIM) ;**
- **Madame Logboh Myss Belmonde DOGO, Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Secrétaire Exécutive du**

Comité National de lutte contre la Traite des Personnes (CNLTP) ;

- **Excellence Monsieur Frederick Daniel LARYEA, Ambassadeur du Ghana représentant le Ministre de l'Emploi et des Relations de Travail du Ghana ;**

- **Monsieur Georges Koffi BOLAMO, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre, chargé du Développement du Secteur Privé, Président du Comité Technique de Coordination de la Stratégie Nationale pour le Cacao Durable ;**

- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps diplomatique accrédités en Côte d'Ivoire ici présents ;**

- **Madame Ndeye Coumba DIOP, Directrice Pays de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;**

- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire ;**

- **Monsieur Yves Brahima KONE, Directeur Général du Conseil du Café et du Cacao ;**

- **Monsieur Chris VINCENT, Président de la Fondation Mondiale du Cacao (WCF) ;**

- **Monsieur Matthias LANGE, Directeur Exécutif de la Fondation Internationale Cocoa Initiative (ICI) ;**

- **Mesdames et Messieurs les membres du Comité National de Surveillance et du Comité Interministériel de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants ;**

- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Industries et Organisations du Cacao et du Chocolat ;**

- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs ;**

- **Mesdames et Messieurs les Présidents des coopératives agricoles de cacao ;**

- **Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales ;**

- **Honorables Guides religieux et Chefs traditionnels ;**

- **Distinguées invités en vos rangs, grades et qualités ;**

- **Chers amis de la Presse ;**

- **Mesdames et Messieurs,**

C'est toujours avec beaucoup de joie et de plaisir que je participe aux cérémonies qui concernent l'élimination du travail des enfants, et aujourd'hui, plus encore, je me réjouis de prendre part à la présente cérémonie de signature du **cadre d'action pour la lutte contre le travail des enfants dans les communautés productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana**, aux côtés de son Excellence Madame la Première Dame **Dominique OUATTARA** ainsi qu'en votre présence.

Permettez-moi, avant d'aller plus loin dans mon propos, de **rendre un hommage appuyé à la Première Dame, Présidente du CNS**, pour son soutien actif au processus d'élaboration de ce nouveau cadre d'action qui incarne non seulement une réponse ambitieuse aux défis complexes du travail des enfants mais également un espoir pour des milliers d'enfants à risque ou victime de travail des enfants dans la cacao-culture.

Madame la Première Dame, votre indéfectible soutien à la lutte contre le travail des enfants dans notre pays nous inspire et nous motive davantage dans notre engagement à faire en sorte que le travail des enfants soit éradiqué. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants. La solution efficace porteuse de résultats probants à l'éradication du travail des enfants dans notre pays, c'est vous Madame La Première Dame.

Vos multiples actions pour l'éradication du travail des enfants sont mirifiques.

En effet, sans votre soutien indéfectible et implication personnelle au quotidien dans la lutte contre le travail infantile, les nombreux résultats positifs obtenus par notre pays n'auraient pas été possibles.

De jour comme de nuit, vous êtes à la tâche. Mieux vous êtes notre meilleure Ambassadrice auprès du Chef de l'Etat SEM le Président de République, pour faire avancer et aboutir la cause de l'éradication du travail des enfants dans notre pays. Soyez-en toujours infiniment remerciée.

Je voudrais à la suite de Madame la Première Dame, saluer **Son Excellence Monsieur Frederick Daniel LARYEA, Ambassadeur du Ghana**, représentant le Ministre de l'Emploi et des Relations de Travail du Ghana.

Votre présence parmi nous est la manifestation de l'excellente coopération qu'entretiennent nos deux pays dans la résolution de la problématique du travail des enfants dans la cacao-culture, **défi commun que nous devons relever et qu'ensemble nous relèverons pour garantir une économie cacaoyère viable et durable.**

Je voudrais également saluer **Madame Théa LEE, Sous-Secrétaire Adjointe du Département du Travail des Etats Unis d'Amérique**, qui nous suit en visioconférence depuis les Etats-Unis ainsi que Madame **Jessica DAVIS BA**, Ambassadrice des Etats Unis d'Amérique qui est parmi nous avec une délégation qui l'accompagne.

Mesdames, votre pays a toujours été un partenaire constant pour la Côte d'Ivoire dans la lutte contre le travail des enfants et je voudrais, à travers vous, remercier les hautes autorités des Etats-Unis d'Amérique.

J'associe à ces salutations Madame **Ndeye Coumba DIOP, Directrice Pays de l'OIT**, pour le rôle déterminant que joue Son organisation dans la lutte contre ce fléau en Côte d'Ivoire et partout dans le monde.

Je n'oublie pas de saluer Monsieur **Chris VINCENT**, Président de la Fondation Mondiale du Cacao et Monsieur **Matthias LANGE**, Directeur Exécutif de la Fondation ICI ainsi que tous nos partenaires techniques et financiers qui se tiennent aux côtés du Gouvernement ivoirien dans ses efforts pour parvenir à l'élimination du travail des enfants sous toutes ses formes.

Je m'en voudrais de ne pas saluer et rendre hommage aux constantes et nobles actions menées par mes collègues, mères aimantes des enfants, pour leurs rôles remarquables dans la lutte acharnée contre l'éradication du travail infantile dans notre pays, j'ai nommé :

- **Madame Nassénéba TOURE, Vice-Présidente du Comité Interministériel de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CIM) ;**

- **Madame Logboh Myss Belmonde DOGO, Secrétaire Exécutive du Comité National de lutte contre la Traite des Personnes (CNLTP).**

- **Excellence Madame la Première Dame ;**

- **Mesdames les Ministres**

- **Distingués invités ;**

- **Mesdames et Messieurs,**

La cacao-culture, moteur de notre économie et source de revenus pour un nombre conséquent de familles, ne doit en aucun cas devenir un terrain propice à l'exploitation des plus vulnérables et particulièrement des enfants.

Il est donc impératif que nous demeurions résolument engagés à assurer la protection de leurs droits fondamentaux et surtout à tout mettre en œuvre pour éradiquer le travail des enfants, en particulier dans ce secteur stratégique de l'économie cacaoyère.

À cette fin, en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, le Gouvernement a fait de la lutte contre le travail des enfants une des priorités de son action.

La volonté politique du Chef de l'Etat s'est traduite par des mesures et des programmes spécifiques qui adressent directement les problématiques liées à la traite, à l'exploitation et au travail des enfants mais également par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes sociaux d'envergure qui impactent les causes structurelles et profondes du phénomène.

Parmi les programmes qui implémentent cette vision, je voudrais citer :

- **le Plan d'action national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants ;**
- **la Stratégie Nationale pour une Cacao-culture Durable (SNCD) ;**
- **le renforcement des revenus des producteurs de cacao ;**

- **la vulgarisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et du Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) qui garantissent un accès à des soins de santé de qualité, à moindre coût ainsi qu'à une retraite décente.**

La volonté politique du Chef de l'Etat est également marquée par sa décision de faire prendre en charge par le

Conseil du Café et du Cacao, le paiement de la cotisation à la CMU de tous les producteurs de café-cacao.

Cette importante décision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, prise à la suite d'un plaidoyer soutenu par la Première Dame, permet à nos braves producteurs de café-cacao d'accéder à des soins de santé de qualité à moindre coût.

- **Excellence Madame la Première Dame ;**
- **Mesdames les Ministres**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire est résolument engagée à tout mettre en œuvre pour parvenir à l'éradication du travail des enfants, principalement dans la cacao-culture.

Cependant, le contexte national et international actuel met en évidence la complexité et l'ampleur des défis auxquels nous devons faire face.

Ces défis touchent à des questions économiques, géopolitiques, socioculturelles et sécuritaires.

Je fais référence ici à l'adoption et à l'entrée en vigueur prochaine des règlements de l'Union Européenne sur la déforestation importée et sur la diligence raisonnable des entreprises en matière de droits de l'homme qui exigent que nous mettions en œuvre des mécanismes en

vue d'assurer la traçabilité économique, sociale et environnementale des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Pour surmonter ces défis, il est certain que les solutions ne peuvent se limiter à des approches locales ou isolées. Elles doivent transcender les frontières, être soutenues par une coopération renforcée entre les acteurs étatiques et non étatiques et reposer sur un engagement commun, solidaire, transparent et durable.

C'est pourquoi, je me réjouis du nouveau cadre d'action du Groupe de Coordination des Actions de Lutte contre le Travail des Enfants dans la cacao-culture (CLCCG) que nous signons aujourd'hui, cadre d'action qui s'inscrit pleinement dans cette dynamique en appelant à une

responsabilité partagée où chaque acteur, Gouvernement, secteur privé, société civile et partenaires internationaux, joue un rôle fondamental.

Je tiens à féliciter et à remercier tous les acteurs qui ont contribué et donné de leur temps pour élaborer ce cadre d'action conjoint qui vise à garantir une chaîne d'approvisionnement respectant les droits des enfants.

En paraphant ce document, nous réaffirmons notre engagement envers chaque enfant de Côte d'Ivoire et du Ghana et plus largement envers toutes les générations futures. **Puissions-nous, à travers ce nouveau cadre d'action, donner vie à une ère nouvelle où la solidarité et la justice prévaudront pour le bien-être de tous.**

La réalisation des nobles ambitions du cadre d'action conjoint dépendra de l'engagement de chacune des parties prenantes à jouer pleinement le rôle qui est le sien en vue de sa mise en œuvre efficace. J'en appelle donc à notre responsabilité commune.

Et c'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos tout en renouvelant mes sincères remerciements à Madame la

Première Dame dont je sais que le précieux soutien ne nous fera pas défaut.

Merci de votre bien aimable attention !